

EPREUVE DU CONCOURS D'ADMISSION

DISCIPLINE CHANT ET CHANT OPTION BAROQUE - 2024 - 2025

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNEL

PROGRAMMES COMMUNS POUR LES CRD DE BOURG-LA-REINE/SCEAUX ET CLAMART

1. Epreuve chant

Date : Lundi 23 septembre à Bourg-la-Reine/Sceaux

Une convocation précisant l'horaire sera envoyée par mail 8 jours avant le concours

Programme libre au choix comportant trois morceaux de styles différents, dont un en français et un d'époque et d'écriture contemporaine

Le 1er air est au choix du candidat, le jury choisira ensuite la partie du programme qu'il souhaite écouter.

2. Entretien de 10 minutes portant sur la motivation du candidat et son projet professionnel

Cet entretien avec le jury aura lieu à l'issue de l'épreuve chantée.

La lettre de motivation servira de base à cet échange.

3. Test de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat

Date : envoyée à l'issue du concours d'entrée.

Contenu :

Ecrit : Prise de thèmes, dictée à parties manquantes, analyse harmonique et connaissances théoriques.

Oral : Polyrythmie chantée préparée, chant préparé avec paroles, déchiffrage rythmique et déchiffrage chanté.

Ce test est obligatoire et fait partie intégrante du concours d'entrée pour évaluer votre niveau.

Une fois l'étudiant accepté, il sera reçu en septembre par les directeurs ou conseillers aux études pour son inscription pédagogique aux différentes UV de la maquette.